



BIATHLON

1 – Port de la visière ou masque obligatoire

Sur chacune de nos animations grand public ou d'entreprise, notre référent portera systématiquement une visière anti-projections ou un masque lors de ses interventions, de façon à protéger les participants ainsi que lui-même.



2 – Gel hydroalcoolique

Les participants disposeront de flacons de gel hydroalcoolique afin de s'assurer que chacun d'entre eux puisse se désinfecter les mains dans le respect des gestes barrières et des normes sanitaires. Le gel hydroalcoolique sera disponible sur chaque table. Il sera demandé aux participants de se nettoyer

[Tapez ici]



régulièrement les mains durant l'animation ou à la fin de chaque rotation selon la configuration de l'activité. Nos référents feront de même



3 – Nettoyage systématique

Tout le matériel qui sera en contact avec les participants (carabines, tapis ...) sera systématiquement désinfecté avant chaque utilisation. **Chaque participant se verra attribué un poste de tir (carabine/tapis) du début à la fin de l'activité.**



Le matériel nécessaire à la réalisation de nos animations team building sera immobilisé sans exception durant 72h (délai pendant lequel le virus reste viable sur les matériaux, notamment le plastique). Ce matériel sera également désinfecté par l'intermédiaire de produits homologués (lingettes bactéricides, virucides et fongicides). Sur le terrain, ces mêmes lingettes désinfectantes seront disponibles au niveau du stand de biathlon afin de procéder à un nettoyage après chaque rotation



[Tapez ici]



4 – Thermomètre frontal sans contact

Chaque référent d'événement disposera d'un thermomètre frontal sans contact (par infrarouge). En accord avec le responsable du groupe, il sera en charge avec le reste de l'équipe d'animation de détecter la présence potentielle de fièvre chez les participants de manière systématique avant le démarrage de chaque événement.

Dans le cas où des symptômes de ce type seraient identifiés chez un ou plusieurs membres du groupe, l'accès à la prestation leur sera refusé et les obligations sanitaires en vigueur seront appliquées afin d'isoler la (les) personne(s) identifiée(s).

4 – Distanciation physique

Dans le respect du principe de distanciation nous séparerons, au tir, les participants d'1,5m minimum.



Nous adapterons le parcours d'évolution sportif afin de limiter au maximum les contacts entre les participants et d'éviter qu'ils ne se croisent. Plusieurs couloirs au sol possibles avec un espace d'évolution aéré et en extérieur.



Les relais entre les équipiers seront donnés à distance

[Tapez ici]



Ces mesures de sécurité sanitaire permettront également de laisser le temps à nos équipes d'animateur pour désinfecter et nettoyer correctement les ateliers après chaque rotation.

6 – Notre staff comme assistance

[Tapez ici]



Chaque référent aura pour mission de limiter au maximum les contacts des participants avec notre matériel de biathlon non essentiel au bon déroulement de l'activité (plombs)



7 – Limitation du nombre de participants

Le nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément sur un événement de biathlon sera limité à en fonction des réglementations gouvernementales en matière de rassemblement à la date de l'animation. Nous pouvons actuellement proposer des vagues de 20 personnes par rotation (durée en fonction des impératifs d'organisation) pour un événement d'entreprise.

Animation grand public : 4 pers / 5 min : 40 personnes / heure lors. Pour ce dernier nous pourrions

[Tapez ici]



mettre en place des horaires de passage pour limiter le flux, l'attente et les rassemblements sur place

8 – champs d'application

La prévention sanitaire sera appliquée en 1er lieu sur nos équipes d'animation sans exception. Avant chaque départ sur un événement d'entreprise, nos animateurs auront, à titre d'exemple, l'obligation d'identifier de potentiels symptômes fiévreux via thermomètre infrarouge. Pour un cas avéré, l'animateur sera remplacé en amont de l'activité sans avoir de contact avec le reste de l'équipe.

9 – Respect des gestes barrières

Dans le cas où les règles en vigueur propres à l'application des gestes barrières ne seraient pas respectées par tout ou partie des participants à l'événement, notre équipe d'animation se réservera le droit d'annuler la prestation.

10 – à bientôt 😊



[Tapez ici]